



« La jeunesse est la part à la fois la plus précieuse et la plus fragile de notre société »

Don Bosco

## Editorial de la circulaire de la RENTREE 2020

« La jeunesse est la part à la fois la plus précieuse et la plus fragile de notre société » ... Ce constat énoncé maintes fois par Don Bosco prend encore plus de valeur de nos jours, dans ce contexte de crise sociale et sanitaire qui perdure.

Nous sommes contraints de nous adapter. Nos enfants, nos jeunes grandissent dans un monde impitoyable, où les dangers invisibles, en l'occurrence le virus de la covid -19, demeurent présents.

Suite à la crise sanitaire, nous avons fait face au confinement, puis à la période de « déconfinement » graduel. La mobilisation des forces vives de l'ensemble de la Communauté Educative a permis de réagir avec efficacité, créativité et innovation.

Malheureusement, le virus est toujours là. Il nous faut rester vigilant ! respecter les consignes de sécurité sanitaire, c'est-à-dire observer les gestes « barrière », masque obligatoire dans l'enceinte de l'établissement – y compris dans les salles de classe-, gel hydro alcoolique distribué avant l'entrée dans le bâtiment, prise de température à la maison avant de partir au collège. Si chacun participe avec rigueur, nous aurons fait notre part pour éradiquer la propagation.

Le collège est bien sûr le **lieu d'éducation et d'enseignement**. Les priorités fixées par le ministère de l'éducation nationale concernant cette rentrée scolaire sont les suivantes :

1. Protéger la santé des élèves et des personnels (voir les mesures énoncées plus haut)
2. Développer l'esprit d'équipe tant chez les adultes que chez les élèves pour assurer la mission fondamentale de **transmission des savoirs** et la **réduction des écarts de niveau**. A ce sujet, au collège, nous consoliderons les apprentissages des élèves en identifiant au préalable leurs besoins et en y répondant par de l'aide personnalisée. Il s'agira de plusieurs étapes :
  - Identification des besoins grâce aux évaluations nationales (celles du niveau 6° auront lieu entre le 14 septembre et le 2 octobre)
  - Les évaluations de 6° s'enrichissent cette année d'un test de fluence en lecture (effectué dès la rentrée). Seront testées **la résolution de problèmes en mathématiques** et la **compréhension de textes longs en français**. **Deux heures** d'aide personnalisée dans l'emploi du temps des classes de 6° (français et mathématiques-sciences)
  - Vérification de la maîtrise des compétences essentielles : pour cela : **une offre périscolaire éducative** sur plusieurs plages horaires : le matin de 7h45 à 8h15, sur le temps méridien de 12h45 à 13h25, sur le temps d'étude du soir de 16h45 à 17h45.
  - Un **parcours scolaire renforcé en lecture** (parcours pris en charge dans toutes les disciplines, quel que soit le niveau de classe.
3. Assurer la pleine **inclusion de tous les enfants à besoins éducatifs particuliers**.
4. Transmettre **les valeurs civiques**.

Le collège est **une maison salésienne** en cela porte une « couleur » particulière dans **son approche éducative**. Ainsi, plus que jamais nous devons consacrer nos forces à tenter de répondre à tous les besoins des jeunes qui nous sont confiés par des familles soucieuses du bien-être de leur enfant. Ainsi, notre projet d'éducation parle **d'écologie intégrale** : nos jeunes seront « gardiens » de la Terre et pour cela sont en chemin. Nous les y préparons. Depuis plusieurs années, notre établissement est reconnu et validé comme Etablissement en Démarche de Développement Durable « E3D ». Chaque classe compte deux éco-délégués volontaires, engagés dans des projets écologiques, économes en énergie, solidaires. Le Mouvement Salésien des Jeunes a créé, pour cette rentrée, un **agenda** sur le thème de l'écologie intégrale à destination des jeunes de 10 à 30 ans. Chaque mois, un grand témoin introduit le verbe qui guidera la réflexion et l'action : oser, contempler, accueillir ...

Cet agenda sera offert à chaque élève du cycle 4.

**Quatre relations** sont importantes dans **l'écologie humaine**. Dans l'agenda, chaque semaine est consacrée à **l'une de ces 4 relations** : relation à **soi**, relation **aux autres**, relation à **Dieu**, relation à **la nature**.

Puisse-t-il être un support utile, joyeux, réflexif ... qui permettra une vraie démarche de respect de la planète !

**Ecoute, bienveillance, fraternité** sont les **mots** qui reviennent pour **offrir un accueil chaleureux** après les épreuves de ces derniers mois.

***Belle et bonne rentrée 2020 à tous !***

Christine LEFRANC-COTTIER  
Chef d'établissement du collège  
Chargée de la coordination école Saint-Joseph - Collège Sacré-Coeur

## 1. SCOLARITE - PEDAGOGIE

**1.1 Effectifs de rentrée** : 252 élèves répartis en 11 classes : 3 classes par niveau en 5°- 4°- 3° et 2 classes en 6°.

### **1.2 Suivi parental**

Les parents accèdent directement aux résultats scolaires de leur enfant par l'intermédiaire d'un service Internet (logiciel « Pronote »). Des informations seront données dans les prochains jours par les professeurs principaux. Certains enseignants mettent à disposition de leurs élèves des documents pédagogiques (cours, cartes, illustrations). La consultation des cahiers de textes, les questions traitées à chaque cours, les devoirs à faire seront disponibles. Enfin, pour protéger les enfants des dangers de l'usage informatique, veuillez prendre connaissance de la charte Informatique et Internet (présente dans le carnet de correspondance) et sensibiliser votre enfant aux dangers de cet outil. Pour les familles non pourvues de l'accès à l'internet, l'accès à la salle informatique sera privilégié entre 13H et 13H30. Les élèves peuvent également utiliser les postes du CDI pendant les heures d'étude le mardi et le vendredi.

### **1.3 Le Socle Commun des Connaissances et de Compétences et le Brevet des Collèges**

Le « Socle Commun de Connaissances et de Compétences » présente ce que tout élève doit savoir et maîtriser à la fin de la scolarité obligatoire.

Introduit dans la loi en 2005, il constitue l'ensemble des connaissances, compétences, valeurs et attitudes nécessaires pour réussir sa scolarité, sa vie d'individu et de futur citoyen. Un livret personnel de compétences permet de suivre la progression de l'élève.

La maîtrise des sept compétences du socle est nécessaire pour obtenir le diplôme national du brevet (D.N.B.).

L'obtention du brevet (DNB) repose sur le contrôle continu et 3 épreuves obligatoires passées en fin de 3° :

- Une épreuve écrite portant sur le français, l'histoire géographie et l'enseignement moral et civique ;
- Une épreuve écrite portant sur les mathématiques, les sciences de la vie et de la terre, les sciences physiques et la technologie ; un tirage au sort sera effectué en avril entre les disciplines scientifiques : SVT, sciences physiques et technologie. 2 matières seront choisies : les élèves seront informés du choix des 2 disciplines tirées au sort.
- Une épreuve orale dans laquelle l'élève présente un projet travaillé dans le cadre d'un E.P.I. ou d'un des 4 parcours éducatifs permettant d'évaluer la qualité de l'expression orale.
- La réussite au brevet atteste de la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

N.B. : le livret personnel de compétences inclut aussi les attestations scolaires de sécurité routière (ASSR) passées par tous élèves en 5° et en 3° (les ASSR sont obligatoires pour s'inscrire au permis de conduire pour tous les candidats nés après le 1° janvier 1988).

#### ▪ Résultats des examens :

**68 élèves se sont présentés aux épreuves écrites du Brevet des Collèges** : 64 élèves ont réussi leur brevet (DNB) dont 8 Mentions Assez Bien (plus de 12/20 de moyenne), 17 Mentions Bien (plus de 14/20 de moyenne) et 28 Mentions Très Bien (plus de 16/20 de moyenne) : 82.80 % des élèves ont une moyenne supérieure à 12/20. Cela représente un excellent résultat. Malgré l'aide et le soutien apportés, des échecs sont à déplorer. J'adresse mes sincères félicitations à tous les lauréats.

### **1.4. Personnel nouveau**

Madame ALBOUY Carole (Sciences Physiques)

Madame CELLE Nadia (Anglais)

Monsieur DEFOURS Christian (Histoire-Géographie)

Madame FERRAND Charlène (Maths)

Madame GARDETTE Maryline (Maths)

Madame LIOUD Emilie (Anglais)

Madame SIAUD Anne-France (Espagnol)

## 1.5 Dialogue, Entretien, Réunions avec les familles

**Rencontres de rentrée** : elles auront lieu dans la classe de l'élève avec la présence d'un seul responsable par famille (le port du masque sera obligatoire pour tous).

Niveau 6° et 5° : lundi 7 septembre de 18H à 19H

Niveau 4° et 3° : jeudi 10 septembre de 18H à 19H

Calendrier réunion parents « remise bulletin trimestriel » : Le professeur principal éventuellement accompagné d'un professeur de la classe remet le bulletin, pointant les réussites et les domaines où des progrès peuvent être attendus. Vendredi 11 décembre 2020 et le vendredi 9 avril 2021 à partir de 16 h.

**Rencontre avec le professeur principal, la Conseillère Principale d'Education** (Mme Claire FAYARD) : il suffit de demander un rendez-vous par écrit dans le carnet de correspondance de l'élève.

**Rencontre avec la directrice** : j'assure des cours en 6° et 5°. Pour me rencontrer, il suffit là aussi de prendre rendez-vous par téléphone ou carnet de correspondance. Je ferai tout mon possible pour vous recevoir le plus rapidement.

## 1.6 Tablettes informatiques

Nous bénéficions de tablettes mises à disposition des élèves, encadrés par les enseignants. La connexion Wifi n'est active que pendant l'utilisation, donc les élèves sont protégés des ondes.

## 1.7 Cartables et fournitures

Les élèves auront à transporter **peu** de livres dans leur cartable. Nous avons choisi de ne pas leur fournir un manuel chacun dans toutes les matières, les manuels resteront en classe. Merci de votre vigilance pour aider votre enfant à prendre confiance en lui afin de transporter uniquement ce dont il a besoin pour travailler.

## 1.8 Travail scolaire

Tout élève du collège a un travail à faire à la maison, ***il est du rôle des parents de s'en inquiéter***. Lorsqu'un professeur est absent et qu'il est remplacé par un collègue, dans la mesure du possible, celui-ci peut assurer un cours plutôt qu'une étude libre s'il le juge utile pour les élèves.

## 1.9 Etude du soir

Nous maintenons l'étude du soir jusqu'à 17h45 pour les familles qui en font la demande écrite sur le carnet de correspondance. Si pour des raisons de commodités liées à votre travail, vous souhaitez que votre enfant reste jusqu'à 18h ou un peu plus tard, veuillez nous en faire la demande. **Les élèves présents à cette étude resteront dans l'enceinte de l'établissement de 16H30 à 16H45. Toute présence ou toute absence occasionnelle doit être notée dans le carnet de correspondance qui sera présenté aux surveillants.**

## 1.10 Organisation pédagogique

Les élèves de 6°, exceptionnellement pourront travailler dans leur propre classe le matin dès leur arrivée jusqu'à la sonnerie. Pour tous les autres élèves les classes seront fermées jusqu'à 8h15. Seuls les élèves qui souhaitent étudier se rendront en salle d'étude qui sera surveillée. Les autres seront en récréation dans les cours respectives.

Rappel : les élèves de 6° ont cours une fois par quinzaine le mercredi matin, un accueil peut être proposé aux parents qui en font la demande (attention il s'agira d'une mesure pour toute l'année scolaire car cela nécessite la présence d'un personnel de surveillance).

### 1.11 Projets spécifiques

En 6° : classe de neige du 4 au 8 janvier 2021

En 4° - 3° : Pas de voyage scolaire sur une période d'une semaine vers l'étranger pour des raisons sanitaires incertaines.

### 1.12 Le calendrier

#### \* Vacances scolaires

- Toussaint : du 16 octobre après la classe au 2 novembre 2020 au matin
- Noël : du 18 décembre après la classe au 4 janvier 2021 au matin
- Hiver : du 5 février après la classe 22 février 2021 au matin
- Printemps : du 9 avril après la classe au 26 avril 2021 au matin
- Été : le 6 juillet 2021 après la classe (**cependant les cours termineront plus tôt en fonction des convocations des enseignants aux examens**).

Cette année nous ferons le pont de l'Ascension : ainsi il n'y aura pas cours **le vendredi 14 mai 2021**.

#### \* Découpage de l'année :

1° trimestre : du 1° septembre au 28 novembre 2020

2° trimestre : du 30 novembre au 27 mars 2021

3° trimestre : du 29 mars au 6 juillet 2021 (sous réserves des cours assurés après le 23 juin 2020 pour cause de DNB).

### 1.13 Professeurs principaux

3°A : H. PATOUIILLARD

4°A : C. GERPHAGNON

5°A : A. LIOTIER

6°A : S. ROSZAK

3°B : K. MARCON

4°B : M. ECHIVARD

5°B : N. CELLE

6°B : M. GARDETTE

3°C : C. FERRAND

4°C : C. ALBOUY

5°C : B. CARROT

### 1.14 Matériel

Un certain nombre d'entreprises de Dunières et des environs ont répondu favorablement à l'appel lancé pour le versement de la taxe d'apprentissage, les sommes ainsi recueillies permettent de compléter l'équipement informatique du collège et ainsi de travailler dans des conditions idéales. Je tiens à remercier ces chefs d'entreprise qui ont fait le choix d'améliorer les outils de travail des élèves du collège.

**Arts plastiques** : les fournitures seront achetées par le professeur et reportées sur la 1<sup>ère</sup> note de frais de l'élève.

## 2. ADMINISTRATION

### 2.1 Assurances

Chaque élève doit être couvert par l'assurance Responsabilité Civile de la famille pour les dégâts qu'il peut causer aux autres et doit en plus être couvert par une assurance Individuelle Accident pour le cas où il se blesse seul. Cette dernière assurance est obligatoire pour toute sortie scolaire. Cette année l'assurance scolaire proposée par le collège est la M.M.A. Si vous optez pour la formule proposée par le collège, veuillez retourner le coupon d'adhésion joint au dépliant ainsi que le règlement (**6 €**) par élève **à l'ordre de « OGEC de Dunières »** le plus rapidement possible avant le 14 septembre. Aucun élève ne pourra être assuré après cette date. Attention un seul dépliant et bulletin sont distribués à l'aîné de la famille.

Si vous ne prenez pas l'assurance proposée par le collège, veuillez nous le signaler rapidement et nous faire parvenir une attestation de votre propre assurance dès que possible.

## 2.2 Bourses scolaires

Une notice d'informations et un barème vous seront distribués dès que nous recevrons les informations nécessaires. Vous pourrez prendre connaissance des modalités d'attribution et **si vous remplissez les conditions prévues par le barème**, il vous suffira de demander un dossier à Mme VACHER.

## 2.3 Notes de frais

Elles seront établies par le service comptable du collège. Le règlement sera effectué soit par courrier, soit par l'élève qui le remettra dans la boîte aux lettres située près de la porte du secrétariat sauf pour les règlements en espèces qui devront être remis à la secrétaire ou à la comptable.

## 2.4 Caisse d'allocations familiales

Si vous n'avez qu'un enfant de 6 à 18 ans et ne percevez aucune prestation familiale, pour bénéficier de l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS), prenez contact avec la C.A.F.

## 2.5 Documents administratifs

Les élèves devront utiliser la boîte aux lettres du secrétariat. Nous vous demandons de respecter impérativement les délais demandés pour le retour des divers documents.

# 3. VIE SCOLAIRE

## 3.1 Carnet de correspondance

Il doit être utilisé pour toutes les communications avec le collège et en particulier les demandes de rendez-vous avec un professeur, les absences, les autorisations occasionnelles de sortie. Attention : un élève pourrait ne pas être admis en cours s'il n'a pas son carnet. **Il est important que les parents vérifient ce carnet très régulièrement pour prendre connaissance des informations.** Fourni gratuitement par le collège en début d'année, **il sera facturé 5 € en cas de perte.**

Dans ce carnet, vous trouverez notre règlement intérieur qui a fait l'objet d'une longue réflexion en équipe. Les points abordés dans celui-ci sont essentiels et non contestables. Par exemple nous avons décidé que les élèves devront éteindre et ranger leur téléphone dans leur cartable avant d'entrer dans l'enceinte de l'établissement, et ce, jusqu'à la sortie. Comme la charte Informatique et Internet, le règlement devra être lu, approuvé, et signé par les parents et les élèves.

## 3.2 Etude facultative de 13h00

Comme les années précédentes, les élèves disposeront d'une étude facultative de 13h00 à 13h25 pour travailler. Tout élève qui entre en étude ne quitte pas la salle avant la fin.

## 3.3 Absences et retards

L'élève qui a été absent doit présenter à son retour, à la Conseillère Principale d'Education (CPE) son carnet de correspondance avec le motif de son absence signé par les parents ; il doit aussi le présenter à tous les professeurs qu'il aurait normalement dû avoir en cours (ne pas oublier ce dernier point). Je rappelle que seules les raisons de santé peuvent dispenser un élève de suivre les cours ; les raisons dites « raisons personnelles » doivent être précisées à la directrice ou à la CPE.

### 3.4 Foyer

Pour agrémenter les temps libres, surtout après le repas, les élèves pourront se rendre dans le foyer : 2 tables de ping-pong et des jeux de société sont mis à disposition gratuitement. Ce foyer est ouvert de 12h00 à 13h25. Les élèves sont responsables du matériel, celui-ci ne sera pas renouvelé en cours d'année en cas de dégradation.

### 3.5 Demi-pension

Tout élève qui prend les quatre repas de la semaine au self est considéré comme demi-pensionnaire (DP), les autres comme externes. Si exceptionnellement, les DP ne mangent pas au self, les parents doivent le signaler par écrit avant 8H15 à Mme FAYARD. Les externes devront également noter leur présence au self avant 8H15 sur la fiche prévue à cet effet devant son bureau.

Un roulement sera organisé sur la semaine afin que chaque « niveau » passe en premier au self.

Les repas sont payables d'avance et réglés par chèque à l'ordre de « OGEC de Dunières ». **Merci d'inscrire au dos de chaque chèque le nom, le prénom de l'enfant, le n° de compte self et le nombre de repas réglés.** Les enfants déposent les chèques dans la boîte prévue à cet effet dans le bureau de la CPE, qui créditera au fur et à mesure le « compte self » de votre enfant. Chaque famille verse à sa convenance une somme correspondant à cinq, dix, vingt... repas, mais elle garde le souci de réapprovisionner le compte. Vous pouvez établir un seul chèque pour plusieurs enfants du collège en prenant soin de mettre le détail au dos mais attention de ne pas grouper des règlements self collège / école !

### 3.6 Soins aux élèves

Le collège ne dispose pas d'infirmerie. Nous ne sommes pas habilités à donner des médicaments. Si votre enfant est malade au cours de la journée, nous vous avertirons et vous demanderons de venir le chercher, mais si vous remarquez qu'il ne va pas bien avant de partir pour le collège, il vaut mieux le garder à la maison **(il est encore fréquent que nous soyons obligés d'appeler des parents dès l'arrivée de leur enfant au collège).**

## 4. LES ASSOCIATIONS

### 4.1 O.G.E.C. (Organisme de Gestion des Ecoles Catholiques)

Le conseil d'administration est composé de M. Philippe GUERIN, Président, Mme Brigitte ALLARY, secrétaire, Mme Régine PEYRACHE, trésorière, et de plusieurs membres bénévoles.

### 4.2 A.P.E.L. (Association de Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre)

Cette association est présidée par Mme Patricia SOUCHON, entourée d'une équipe de parents d'élèves bénévoles. Depuis plusieurs années scolaires, des parents correspondants représentent les parents d'élèves. C'est un réel lien entre l'institution scolaire et les familles. N'hésitez pas à vous investir dans cette tâche !

L'adhésion A.P.E.L. 2020/2021 d'un montant de **16.50 €** sera proposée sur la première note de frais de chaque famille, **sauf avis contraire de votre part avant fin septembre.**

### 4.3 U.N.S.S. (Union Nationale du Sport Scolaire)

Proposées à tous les élèves, les activités sont très diverses, se déroulent en priorité le mercredi après midi. Les professeurs d'EPS présentent cette activité dès les premières heures de cours à leurs élèves.

**Très bonne rentrée à toutes et à tous !**

**En communauté éducative préparons vos enfants, nos élèves à donner le meilleur d'eux-mêmes.**



## CONVENTION FINANCIERE 2020/2021

### FRAIS DE SCOLARITE

La contribution des familles varie selon **les revenus** de chaque foyer et **le nombre d'enfants** scolarisés dans **l'Ensemble Scolaire de Dunières** (collège le Sacré-Cœur et école Saint-Joseph).

Un coupon distribué à chaque famille permet de se situer par rapport aux tranches proposées. Nous vous remercions de bien vouloir joindre une copie de l'avis d'imposition 2019 sur les revenus 2018. Vous avez la possibilité de ne pas fournir ce document : dans ce cas, la tranche la plus élevée vous sera appliquée.

Les notes de frais sont établies aux périodes suivantes : vacances de Toussaint, vacances de Noël, vacances d'Hiver, vacances de Printemps et fin juin. Les chèques sont à établir à l'ordre de « **OGEC de DUNIERES** ». Vous pouvez faire parvenir ce règlement par votre enfant qui le remettra dans la boîte aux lettres du secrétariat ou par la poste. Pour d'éventuels versements en espèces, votre enfant s'adressera directement à la secrétaire qui délivrera un reçu.

<u>Revenu Fiscal de référence</u> <u>Avis d'impôt 2019 sur revenus 2018</u>	<u>Tarif 1° enfant</u>	<u>Tarif 2° enfant</u> <u>-20 %</u>	<u>Tarif 3° enfant</u> <u>-40 %</u>	<u>Tarif 4° enfant</u> <u>et suivants</u>
Inférieur à 12 515 €	21.00 €	16.80 €	12.60 €	0 €
De 12 516 € à 20 471 €	25.00 €	20.00 €	15.00 €	0 €
De 20 472 € à 36 422 €	30.00 €	24.00 €	18.00 €	0 €
De 36 423 € à 62 003 €	36.00 €	28.80 €	21.60 €	0 €
Supérieur à 62 004 €	44.00 €	35.20 €	26.40 €	0 €

### FRAIS ANNEXES

Cotisation CDI : 6.00 € **pour l'année**

Frais de photocopies : 2 € par élève **par mois**

Etude du soir facultative : 8.00 € **par mois**

Les manuels scolaires sont prêtés gratuitement. Seuls certains ouvrages (fichiers TD et livres de poche) seront facturés aux familles.

### SELF

<u>Tarif 1° enfant</u>	<u>Tarif 2° enfant</u> <u>-20 %</u>	<u>Tarif 3° enfant et</u> <u>les suivants -40%</u>
5.05 €	4.04 €	3.03 €

Les réductions de 20 % et 40 % s'appliquent uniquement pour les enfants demi pensionnaires (qui mangent 4 jours sur 4 au self).